



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de Septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, M. ROSE Hermand, Mme. OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VIDAL Vincent, M. DESCOMBES Bruno, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : Mme. FRAY Monique, M. VILLALONGA Jérémy et Mme FABRE Nathalie.

Procurations : Mme. FRAY Monique a donné procuration M. PAUL André, M. VILLALONGA Jérémy à M. TOULOUSE Thierry et Mme. FABRE Nathalie à Mme AMRANE Nadia.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2023-046 : DECISION MODIFICATIVE N° 02 :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à la cession à 1€ de l'ancienne école du Centre à la Communauté de communes du Val de Ligne, la trésorerie d'Aubenas demande à passer des écritures d'ordre. Il est également demandé de passer des écritures de régularisation pour divers articles de fonctionnement, de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Code Article	Libellé	Opération		Dépenses	Recettes
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits
204412/041	Sub nat org pub - Bât et installation	Invest.		200 000,00 €	
2115/041	Terrains bâtis	Invest.			200 000,00 €
TOTAL				200 000,00 €	200 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Code Article	Libellé	Opération		DEPENSES	
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits
611	Contrats de prestations de services	Fonct			5 700,00 €
6238	Divers	Fonct			2 000,00 €
62878	Remboursements de frais à des tiers	Fonct			4 000,00 €
63512	Taxes Foncières	Fonct			500,00 €
64116	Indemnités de licenciement	Fonct			8 000,00 €
65315	Formation	Fonct			300,00 €
6542	Créances éteintes	Fonct			800,00 €
65888	Autres	Fonct		21 300,00 €	
TOTAL				21 300,00 €	21 300,00 €

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE :

- D'approuver les virements de crédits N°02, tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de présents: 16
 Nombre de votants: 19
 Pour : 19
 Contre : 00
 Abstention : 00
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 25 Septembre 2023,
 Le Maire,



Agnès MAIGRON

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.